

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

ÉCONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
Autonomie décisionnelle	Vivabilité - Emploi	Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation
Sensibilité aux aides	Acceptabilité sociale	Part d'herbe dans la SAU - Autonomie alimentaire
Santé financière de l'exploitation	Rentabilité du travail	Produits phytosanitaires – Diversité des espèces

Contexte et objectif

L'autonomie alimentaire et la valorisation maximale de l'herbe sont les premiers leviers de performance économique et agronomique d'une ferme d'élevage. L'alimentation des jeunes animaux avec des fourrages de qualité et en quantité suffisante est primordiale pour permettre un bon renouvellement du cheptel laitier et/ou une bonne production de viande. Souvent les jeunes animaux sont élevés avec le même fourrage que les laitières et avec de l'aliment acheté. Or l'apport d'aliment concentré n'est pas nécessaire d'une part pour les animaux qui seront en ration 100% herbe une fois à l'âge adulte (sélection de la flore cellulolytique plutôt qu'amylolytique) et d'autre part, cela coûte plus cher que de faire directement pâturer de l'herbe non valorisable par le troupeau laitier.

L'herbe issue de prairie de type gray grass-trèfle blanc ou multiespèces est le fourrage le plus équilibré naturellement et le moins cher à produire. Il y a donc tout intérêt pour le paysan ou la paysanne à la valoriser par les génisses et jeunes animaux, qui voient tous leur conditions de vie s'améliorer. L'élevage en bâtiment l'hiver nécessite de la place et des soins : distribution de fourrage, curage, etc. Les laisser dehors l'hiver au pâturage leur permet de gérer elles-mêmes leur alimentation, de gagner du temps, de la place et de valoriser par le pâturage des parcelles plus éloignées, les fins de stock sur pied, ou encore les parcelles pas assez portantes pour les vaches adultes. **Objectifs** : diminuer les charges alimentaires des jeunes animaux, gain de stock fourrage pour les laitières et gain en temps de travail.

Description - mise en oeuvre

Règles d'or pour laisser les génisses dehors l'hiver:

- Primordial : prévoir un maximum de stocks sur pied dans les prairies et **anticiper les parcelles**. L'objectif n'est pas de se créer du travail en affourageant, mais plutôt de s'en libérer en anticipant les surfaces dédiés à l'hivernage des génisses
- Faire du pâturage tournant. Même si les génisses de moins d'un an sont très légères et ne marquent pas les prairies, il ne faut pas qu'elles restent trop longtemps dans la même parcelle : risque de piétinement au delà de **une à deux semaines selon les conditions**
- Faire des petits lots de 4 à 5 génisses idéalement. **Maximum 1 UGB/ha pour tout l'hiver**. Adapter les surfaces et les lots en fonction de l'âge et du nombre.
- Prévoir un point de **distribution de foin** « à volonté » si besoins, le changer de place à chaque balle, ou distribution sous le fil, limiter la distribution tant qu'il y a suffisamment d'herbe
- Possibilité de sortir les veaux (bœuf et génisses) pour le pâturage hivernal **dès 8 mois**
- Passer régulièrement**, idéalement tous les jours dans la parcelle, aller les chercher et attendre qu'elles nous suivent pour changer de parcelle afin de les habituer aux manipulations.

Résultats

- Gain de temps de travail en affouragement et en curage
- Gain de place en bâtiment
- Gain de stock fourrager pour les vaches laitières et économies d'aliment acheté
- Gain en rusticité des animaux et qualité sanitaire car non confinées dans un espace clos
- Gain en autonomie alimentaire et en valorisation du pâturage : nettoyage des parcelles et des fins de stock sur pied
- Gain en état des animaux qui sont plus beaux au pâturage qu'au fourrage conservé
- Gain en précocité de vêlage, permet des vêlages 24 mois sans problème si complémenté au mélange céréalier (fermier)
- Tous ces gains permettent de faire des économies

Reproductibilité

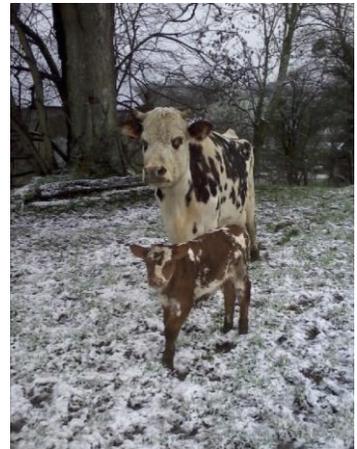
Pratique applicable dans toute ferme laitière herbagère. Vigilances et points à respecter :

- Laisser un temps de pause de 2 mois aux prairies dans l'année si ce n'est pas fait l'hiver ;
- Présence haies dans les parcelles pour garantir un abri du vent et de la pluie. L'orientation des haies est un facteur à prendre en compte pour avoir des animaux qui restent en bonne santé avec un hivernage en extérieur.
- Vêlage: les génisses peuvent rester dans une parcelle mais déjà pâturée car doivent être mises au foin de qualité et fourrage pauvre en azote au moins deux semaines avant vêlage, sinon risque de fièvre de lait.
- Attention au piétinement et à la portance des parcelles. Piétinement très lié à l'âge des génisses et à leur nombre, S'il pleut trop, il vaut mieux les rentrer en bâtiment que les laisser dehors.
- Eviter que de la boue autour des râteliers, cela fragilise les ongles : donner le foin sous le fil ou à différents petits tas dans les parcelles
- Question parasitisme : il n'y a pas de gestion du parasitisme en hiver (car hors cycle des parasites). Une des techniques est de mettre les veaux derrière les vaches pour qu'ils s'immunisent.

En images



Génisses du printemps 2021 au pâturage d'hiver – décembre 2021 – Orne (61)



Primipare fraîche vêlée au pâturage d'hiver – février 2022 – Manche (50)

En savoir +

RÉSEAU DES CIVAM NORMANDS CAMPAGNES VIVANTES

Cécile GAUMETOU – Animatrice Agriculture Durable

02 31 68 80 58 – 06 98 54 25 58

cecile.gaumetou@civam.org